



CAP de mutation des agents au SIP de Fougères

Déclaration CGT

Les journées de grèves et de manifestations des 29 janvier et 19 mars 2009, appelées dans l'unité par toutes les organisations syndicales ont été un succès incontestable dans l'ensemble des secteurs professionnels.

Les centaines de milliers de manifestants, partout dans le pays, ont exprimé leur refus de payer les pots cassés d'un système économique profondément en crise et dont les promoteurs refusent toute remise en cause.

La mobilisation a été exceptionnelle au Ministère des Finances !

Il en va de même à la DGFIP d'Ille et Vilaine où près de 50% des agents des impôts et du trésor étaient en grève. Les agents des Finances étaient également présents comme jamais dans les manifestations.

Tous les services sont dans l'action, car tous sont touchés par les suppressions d'emploi, les salaires bloqués, les garanties collectives attaquées, les restructurations qui laminent nos missions de service public.

Le gouvernement s'obstine dans son refus d'ouvrir de réelles négociations sur les revendications portées collectivement en matière d'emploi, de salaires, de protection sociale, de services publics et de garanties collectives.

La CGT Impôt et Trésor condamne toujours la fusion DGI-DGCP. Nous avons également pris acte que le dialogue social se réduit à une simple information des représentants des personnels.

Les premières « grand-messes » de communication sur la fusion DGI-DGCP, ont toutes montré le fort mécontentement des agents, au point que certaines d'entre-elles ont été désertées ou ont dûes être purement et simplement annulées.

Pour la DG, « tout va bien » et son calendrier effréné se poursuit comme annoncé. Elle persiste dans son aveuglement, alors que toutes les remontées des SIP et de tous les autres services montrent que ça ne fonctionne pas, que les charges de travail sont déjà trop lourdes partout, que les « renforts » censés aider les mises en place de SIP amputeront les moyens des autres structures et missions.

Le nombre d'emplois transférés de l'ex-CP de Fougères au SIP n'est que de 4 équivalent plein temps, alors que les besoins en emploi étaient déjà sous-évalués.

Notons également, que l'ancien chef de poste de la perception ne rejoindra pas le SIP, et que son remplacement n'aura pas lieu prochainement, d'autant que l'emploi reste à créer.

Pour la CGT, il faut arrêter les dégâts.

Quant à l'harmonisation indemnitaire initialement promise, la réalité sera une harmonisation au moindre coût, pour un minimum d'agents. Encore une fois le ministre ne répond pas aux attentes des personnels.

En effet, cette harmonisation doit concerner l'ensemble des agents de la DGFIP comme le revendique la CGT depuis l'origine des discussions sur l'harmonisation indemnitaire.

L'heure n'est pas aux atermoiements ou aux calculs. Nous devons absolument être entendus!

Dans ces conditions, nous ne cautionnerons pas, par notre présence, la mise en place du premier SIP du département.

Rennes, le 27-03-2009